



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DATE : Mercredi 4 juillet 2018
HEURE : 17 h
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents : BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
CHAMBERLIN Brent, maire de Saint-Armand
DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest
GRAHAM Lynda, représentante de Sutton
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford
MELCHIOR Patrick, maire de Farnham
NEIL Steven, maire de Brigham
PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
SELBY Tom, maire de Brome
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford
TÉTREULT Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East
VILLENEUVE Louis, maire de Bromont

Sont absents : GRAVEL Guy, maire d'Abercorn
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg
RHÉAUME Claude, représentant d'East Farnham
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station

Formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Dionne-Raymond, préfet et maire d'East Farnham.

Sont également présents : messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

Le directeur général et secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil des maires a été signifié à tous les membres du conseil des maires (21 membres ont reçu la convocation en mains propres le 19 juin 2018 et l'autre membre a reçu la convocation par courrier recommandé le 26 juin 2018) et ce, pour les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions du public
4. Présentation pour adoption de la stratégie d'attraction de nouvelles populations
5. Octroi de mandats pour la phase 1 de la mise en œuvre de la stratégie d'attraction
6. Actions à entreprendre en gestion des matières résiduelles
7. Deuxième période de questions du public
8. Levée de la séance

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, madame Sylvie Dionne-Raymond, procède à l'ouverture de la séance.

276-0718

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil formant le quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment signifié par le directeur général et secrétaire-trésorier à tous les membres du conseil soit le 19 juin 2018 pour 21 membres ayant reçu la convocation en mains propres et l'autre membre a reçu la convocation par courrier recommandé le 26 juin 2018, pour la tenue de la présente séance extraordinaire ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD
ET RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que transmis avec l'avis de convocation et présenté ci-après, aucune modification ou ajout à l'ordre du jour ne pouvant être apportés considérant que tous les membres du conseil ne sont pas présents :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions du public
4. Présentation pour adoption de la stratégie d'attraction de nouvelles populations
5. Octroi de mandats pour la phase 1 de la mise en œuvre de la stratégie d'attraction
6. Actions à entreprendre en gestion des matières résiduelles
7. Deuxième période de questions du public
8. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil.

277-0718

ADOPTION DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION DANS BROME- MISSISQUOI – MAIN D'ŒUVRE ET JEUNES FAMILLES 2018-2021

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi souhaite mettre en valeur la région afin d'attirer et intégrer de nouvelles populations (main d'œuvre, jeunes familles, personnes immigrantes, etc.) sur son territoire ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des étapes visant l'élaboration de la stratégie d'attraction régionale avec concertation avec le milieu, l'identification de quatre grandes idées, des clientèles cibles, des trois axes et des 13 objectifs avec comme but ultime l'attraction de 10 000 nouveaux travailleurs dans les 10 prochaines années de la MRC Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT que la stratégie d'attraction comporte des actions à entreprendre avec un échéancier pour chacun des 13 objectifs identifiés découlant des 3 grands axes de la stratégie d'attraction ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR PATRICK MELCHIOR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter la stratégie d'attraction dans Brome-Missisquoi – Main d'œuvre et jeunes familles 2018 – 2021 ainsi que le cadre budgétaire.

De tenir une conférence de presse le mercredi 5 septembre à 11 h au centre administratif de la MRC pour en faire l'annonce. D'y inviter les maires, les entreprises, organismes et jeunes de la région.

ADOPTÉ

278-0718

OCTROI DE MANDATS POUR LA PHASE 1 DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION

CONSIDÉRANT l'adoption de la stratégie d'attraction dans Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 06-0418 concernant la gestion contractuelle, permettant l'octroi de contrat de gré à gré pour des mandats jusqu'à 101 100 \$ sur respect de certains critères clairement établis et justifiables ;

CONSIDÉRANT la réception d'offres de services de *Visages régionaux* pour la coordination de la stratégie et des premières étapes pour le déploiement de la stratégie.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK MELCHIOR
APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'octroyer les mandats pour la phase 1 du déploiement de la stratégie d'attraction à *Visages régionaux* pour un montant total de 80 000 \$ plus taxes applicables et selon les modalités présentées dans les offres de services soumises à la MRC.

L'offre de service comprend :

- La création de l'identité visuelle régionale (5 000 \$)
- Le développement d'un portail web d'emploi et d'attractivité (35 000 \$)
- La conception et la production d'une campagne d'activation (40 000 \$)

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

ACTIONS À ENTREPRENDRE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les membres discutent du dossier de *Récupération 2000 inc.* et conviennent d'attendre de voir l'évolution de la situation dans les prochaines semaines avant de prendre des décisions.

Toutefois, pour se préparer à toutes éventualités, les maires des municipalités ayant des contrats de collecte et/ou de traitement avec *Récupération 2000* conviennent de se réunir le mardi 10 juillet à 13 h au bureau de la MRC pour définir ensemble, incluant le préfet pour les opérations des écocentres, une stratégie pour la suite des choses.

Messieurs Louis Villeneuve et Richard Burcombe quittent la séance extraordinaire.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une citoyenne de Pike River demande la position du conseil quant à la possible acquisition du centre de tri de *Récupération 2000* par la MRC.

281-0718

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉ


Sylvie Dionne-Raymond, préfet


M^e Alexandra Pagé, greffière par intérim

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.